

LA CARTE D'URGENCE POUR PROCHES AIDANTS

Gratuite et facile à utiliser, la carte d'urgence pour proches aidants garantit la continuité du soutien à domicile si le proche aidant devient soudainement indisponible (accident, malaise, hospitalisation).

Elle permet aux professionnels de santé de contacter immédiatement les personnes de confiance désignées à l'avance.

Elle rassure et protège le proche aidé au quotidien.



LE PLAN D'URGENCE

Outil complémentaire à la carte, le plan d'urgence facilite l'organisation de la relève.

Il regroupe les informations essentielles sur les besoins et habitudes du proche aidé, afin que la personne qui prend le relais dispose de tous les éléments utiles.

CE QU'ON ATTEND DES PROFESSIONNELS

- Promouvoir la carte auprès des proches aidants.
- Reconnaître la carte dans une situation d'urgence et contacter la personne de relai.

VOUS SOUHAITEZ DES FLYERS À METTRE À DISPOSITION ?

Contactez l'Association Proches aidants Valais, elle vous les enverra volontiers.